

## LETTRE D'INFORMATION N°2

Février 2012



# ASSOCIATION DES QUARTIERS DE SAINT PAUL, FUMERATES – GARDETTES, ET DE SES AMIS

Association déclarée à la sous préfecture de Grasse

sous le numéro W061002852

Siège social : 2224, chemin des fumerates – 06570 Saint Paul de Vence

Contact : 06 23 17 39 90 / [association@issagarre.com](mailto:association@issagarre.com)

### Compte Rendu de Réunion entre Monsieur Le Maire et l'association et copie du courrier lui étant adressé

Saint Paul le 25 février 2012

Monsieur Le Maire,

Par la présente nous tenons à vous remercier de nous avoir reçus en date du mardi 21 février à 10h45 dans votre bureau en compagnie de M. Camilla, votre premier adjoint. Nous souhaitons traduire par écrit les problèmes et les propositions évoqués lors de cette réunion. Notre démarche fut de vous exposer les missions et intentions de notre association qui s'inscrit dans une démarche apolitique et non syndiquée.

Parmi les questions récurrentes depuis votre première élection, à savoir :

- La route des fumerates qui devient impraticable et dangereuse, hormis le tout début qui vient d'être refait, pour la troisième fois en 25 ans, et ce plus ou moins bien (absence d'évacuation d'eau), laissant la majeur partie du reste de la voirie dans un état lamentable. Etat aggravé par le passage répété des camions du fait de la construction des nouvelles résidences ou pour d'autres causes.

La colline des fumerates n'est toujours pas équipée d'un système d'assainissement collectif, ce qui pour le standing de la commune de Saint Paul de Vence fait désordre et ce malgré le problème souligné lors de votre présentation du PLU.

**Literie, linge, revêtement de sol.  
Atelier couture et tapissier  
FOURNITURE HOTELIERES**



SARL BAZE  
ZI 1ère Avenue - 6001 M  
BP 667 - 06517 CARROS  
Tél. 04 92 08 89 00  
Fax 04 92 08 02 88  
Email : [info@baze.fr](mailto:info@baze.fr)  
Site : [www.baze.fr](http://www.baze.fr)

- Les poteaux électriques de moyenne tension trônent fièrement dans notre paysage en compagnie des fils du réseau téléphonique, certains fort proches de maisons ou jardins, avec les risques associés et ce alors que de nombreuses autres zones de la commune en sont maintenant débarrassées.

Nous vous avons demandé quel serait le budget alloué pour la colline des fumerates lors du prochain budget municipal 2012 en cours d'élaboration, ainsi que le schéma directeur pour la résolution des problèmes évoqués ci-dessus lors des budgets à venir et jusqu'à la fin de votre mandat.

Nous avons évoqué le problème de la décharge à l'emplacement dit « de l'ancienne carrière Grandi » des infractions caractérisées relevées et portées à votre connaissance : camions d'un tonnage supérieur à la législation en place qui y circulent fréquemment sans être verbalisés, vacarme anormalement pénalisant pour le voisinage. Abatage intensif d'arbres, rejet de déchets de terrassement et d'autres natures, construction d'un édifice ne correspondant pas à un hangar industriel ou professionnel selon le permis accordé.

Nous souhaiterions alors que le chemin des fumerates soit requalifié à 5 tonnes compte tenu de son état alarmant, de son étroitesse et de sa dangerosité, comme cela était le cas avant.



Par ailleurs nous vous avons fait connaître notre souhait d'être associés à la mise en œuvre des futurs programmes culturels et événementiels de notre commune, ainsi que de concourir à l'organisation de manifestations «populaires» au village et nous vous avons proposé nos idées, et notre aide bénévole.

Trois documents vous ont été remis (ainsi qu'à M. Camilla). L'un concernant une demande d'allocation de subvention, l'autre une demande de participer à la réunion des nouveaux arrivants (vous nous avez répondu qu'elle se déroulerait le 3 mars prochain), et enfin le dernier pour le référencement de notre association sur la page web du site de Saint Paul de Vence.

C'est avec intérêt et l'espoir d'être entendus que nous attendons prochainement des réponses concrètes et détaillées sur les points évoqués ce jour avec vous. Nous ne manquerons pas d'en faire écho auprès des membres de notre association et riverains de notre quartier.

En souhaitant que se poursuivent et s'amplifient dans le temps dialogue et rencontres avec vous et les membres du conseil municipal.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression des nos salutations distinguées et attentives.

Pour le Bureau, Le Président

Mr Christophe Issagarre

Bulletin d'adhésion

Membre actif : 20 €

Membre bienfaiteur : 50 €

Contacter le bureau par Mail : [association@issagarre.com](mailto:association@issagarre.com)  
Christophe au 0623173990 ou Brigitte au 0611581902

Uneasy with French language?

Please call Yves at 06 26 93 32 72; you are welcome to join us.